Cours sur les IFRS

Accompagné de nombreux cas corrigés

Auteur Bernard Chauveau Docteur en gestion

Plan du cours et des cas corrigés disponible sur le Web :

http://ifrs-formation.eklablog.com/

Chapitre 1 : Introduction

Plan du cours

- 1 L'IFRS Foundation
- 2 La validation et l'application dans l'UE
- 3 Le Cadre Conceptuel
- 4 La juste valeur
- 5 Les documents à publier
- 6 XBRL, le langage informatique des normes

Chapitre 2 : La comptabilité des groupes

Plan du cours

- A Le périmètre de consolidation
- B Les opérations de regroupement
 - 1 Généralités
 - 2 Les règles d'évaluation
 - 3 Les écarts de consolidation et le goodwill
 - 4 Les cas particuliers
- C La consolidation des comptes (législation actuelle)
 - 1 Généralités
 - 2 Les méthodes de consolidation
 - a La mise en équivalence
 - b L'intégration proportionnelle
 - c L'intégration globale
 - 3 Les documents consolidés
- D La réforme de mai 2011

Liste des cas- corrigés (22 cas)

- A Le périmètre de consolidation (5 cas)
- B Les opérations de regroupement
- C La consolidation des comptes (législation actuelle)

Consolidation simple sans écarts (7 cas)

Consolidation avec écarts (8 cas)

Déconsolidation (2 cas)

Consolidation simple sans écarts :

Série 1 : consolidation au jour de prise de participation

- 1.1 Mise en équivalence, intégration proportionnelle (Bilan consolidé)
- 1.2 Intégration globale (Bilan consolidé)
- 1.3 Toutes méthodes (Bilan consolidé)

Série 2 : consolidation X années après la prise de participation

2.1 Mise en équivalence, intégration proportionnelle (Bilan consolidé)

- 2.2 Intégration globale (Bilan consolidé)
- 2.3 Toutes méthodes (Bilan et résultat consolidés)
- 2.4 Toutes méthodes (Bilan consolidé)

Consolidation avec écarts :

- Série 1 : consolidation au jour de prise de participation
 - 1.1 Mise en équivalence, intégration proportionnelle (Bilan consolidé)
 - 1.2 Intégration globale (Bilan consolidé)
 - 1.3 Toutes les méthodes (Bilan et résultat consolidés)
 - 1.4 Toutes méthodes (Bilan consolidé)
- Série 2 : consolidation X années après la prise de participation
 - 2.1 Mise en équivalence, intégration proportionnelle (Bilan consolidé)
 - 2.2 Intégration globale (Bilan consolidé)
 - 2.2 Toutes méthodes (Bilan et résultat consolidés)
 - 2.3 Toutes méthodes (Bilan consolidé)

Déconsolidation :

- 1.1 Incidences de la déconsolidation sur le périmètre du groupe.
- 1.2 Incidences comptables de la déconsolidation.

Chapitre 3: Les actifs non financiers

Plan du cours

- A Les stocks
- B Les immobilisations corporelles
 - 1 Les immobilisations de production
 - 2 Les immeubles de placement
- C Les immobilisations incorporelles
- D Les locations
- E Les coûts d'emprunt
- F Les subventions publiques
- G La réévaluation des actifs
- H Les dépréciations d'actifs

Liste des cas- corrigés (37 cas)

- A Les stocks : méthodes et valorisation (5 cas)
- B Les immobilisations corporelles (7cas)

Evaluation, composants, amortissement

C - Les immobilisations incorporelles (3 cas)

Evaluation, recherche et développement

D - Les locations (5 cas)

Location simple, location-financement, cession-bail

- E Les coûts d'emprunt (3 cas)
- F Les subventions publiques
- G La réévaluation des actifs (6 cas)
- H Les dépréciations d'actifs (8 cas)

Processus, unités génératrices de trésorerie

Chapitre 4 : Les instruments financiers

Plan du cours

A - L'évaluation et la comptabilisation

- a Les définitions et les textes
- b Le traitement des actifs (IAS 39 et IFRS 9)
- c Le traitement des passifs (IAS 39 et IFRS 9)
- d La comptabilisation
- e Les opérations de couverture
- B Les dettes et les capitaux propres
- C Le résultat par action (IAS 33)
- D Les informations à publier (IFRS 7)

Liste des cas- corrigés (38 cas)

A - B - L'évaluation et la comptabilisation, les dettes et les capitaux propres

Cas simples:

- Cas 1 Emprunt à coupon unique (vue de l'émetteur).
- Cas 2 Emprunt in fine avec frais d'émission (vue de l'émetteur).
- Cas 3 Emprunt remboursable par annuités constantes (vue de l'émetteur).
- Cas 4 Emprunt remboursable en actions (vue de l'émetteur).
- Cas 5 Achat à terme d'actifs financiers.
- Cas 6 Emprunt à taux variable sans frais d'émission.
- Cas 7 Emprunt à taux variable avec frais d'émission.
- Cas 8 Révision des flux prévisionnels d'un emprunt ou d'un prêt à taux fixe.
- Cas 9 Dépréciation d'actifs financiers au coût amorti.
- Cas 10 Dépréciation évolutive d'actifs financiers au coût amorti.
- Cas 11 Couverture de juste valeur d'un emprunt au coût amorti.
- Cas 12 Couverture de cash flow d'un emprunt à taux variable.
- Cas 13 Couverture de juste valeur d'un portefeuille d'actions.
- Cas 14 Couverture de trésorerie sur opération en devises.

Cas d'entraînement :

- Cas 1 Emprunt à coupon unique (vue de l'émetteur).
- Cas 2 Emprunt in fine avec frais d'émission (vue de l'émetteur).
- Cas 3 Emprunt et prêt remboursable par coupon unique (vues de l'emprunteur et du prêteur).
- Cas 4 Emprunt convertible en actions (vue de l'émetteur).
- Cas 5 Emprunt convertible en actions (vues de l'émetteur et du souscripteur).
- Cas 6 Emprunt remboursable en actions (vues de l'émetteur et du souscripteur).

B - Les provisions

- Cas 1 Provisions suite à une catastrophe.
- Cas 2 Provision pour garanties données aux clients.

C - Le résultat par action

Cas d'entraînement :

Cas 1 Augmentation de capital.

- Cas 2 Emission d'options.
- Cas 3 Emission, levée et péremption d'options.
- Cas 4 Emission d'un emprunt convertible en actions.
- Cas 5 Emission d'un emprunt remboursable en actions.
- Cas 6 Emission d'options de vente.
- Cas 7 Droits dans le résultat d'une filiale avec options en circulation.
- Cas 8 Droits dans le résultat d'une filiale avec un emprunt convertible en circulation.

Autres cas:

- Cas 1 Actions à dividendes prioritaires.
- Cas 2 Stock options.
- Cas 3 Emission d'actions nouvelles et de stock options
- Cas 4 Emission d'un emprunt convertible en actions.
- Cas 5 Emission d'actions privilégiées et d'obligations remboursables en actions.
- Cas 6 Augmentation de capital et émission d'emprunt remboursable en actions.
- Cas 7 Actions prioritaires de souscription d'actions, options d'actions, emprunt convertible et emprunt remboursable en actions.
- Cas 8 Emissions d'options de souscription d'actions avec exercice partiel.
- Cas 9 Emission d'emprunt convertible en action et augmentations de capital.

Chapitre 5 : Les autres normes

Plan du cours

- A Les normes soumises à la permanence des méthodes
 - a Les impôts (IAS 12)
 - b Les avantages au personnel (IAS 19)
 - c Les produits (IAS 18)
 - d Les contrats de construction (IAS 11)
 - e Les opérations en devises (IAS 21)
 - f Les évènements postérieurs à l'exercice (IAS 10)
- B Les normes non soumises à la permanence des méthodes
 - a La première application des IFRS (IFRS 1)
 - b Les changements d'estimation et erreurs (IAS 8)
 - c Actifs non courants destinés à la vente et activités abandonnées (IFRS 5)
- C Activités particulières
 - a L'agriculture (IAS 41)
 - b Les assurances (IFRS 4)
 - c Les activités de prospection et les ressources minérales (IFRS 6)

Liste des cas- corrigés (22 cas)

- A Les normes soumises à la permanence des méthodes
 - a Les impôts
 - Cas 1 Amortissement partiellement déductible

- Cas 2 Amortissements fiscaux dérogatoires.
- Cas 3 Emprunt convertible en actions.
- Cas 4 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat.
- Cas 5 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat global.
- Cas 6 Avantages au personnel.
- Cas 7 Opération de regroupement.
- Cas 8 Actif financier disponible à la vente.
- b Les avantages au personnel
 - Cas 1 Calcul des droits à la retraite d'un salarié.
 - Cas 2 Prestations définies non fondées.
 - Cas 3 Indemnités de départ en retraite.
 - Cas 4 Prestations définies en retraite fondées.
- c Les produits (3 cas)
 - Cas 1 Ventes au comptant et à crédit.
 - Cas 2 Ventes assorties d'un crédit promotionnel.
 - Cas 3 Ventes d'abonnements.
- d Les contrats de construction (3 cas)
 - Cas 1 Contrat de construction bénéficiaire.
 - Cas 2 Contrat de construction déficitaire.
 - Cas 3 Contrat de construction dont l'évaluation n'est pas fiable.
- e Les opérations en devises (3 cas)
 - Cas 1 Achat de marchandises à crédit à l'étranger.
 - Cas 2 Achat de matériel à crédit à l'étranger.
 - Cas 3 Conversion de comptes annuels.
- f Les évènements postérieurs à l'exercice (1 cas)
 - Cas 1 Provision pour garanties données aux clients.